



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

gendarmerie et police

Question écrite n° 95752

Texte de la question

M. Pascal Popelin interroge M. le ministre de l'intérieur sur les moyens matériels supplémentaires affectés à la police depuis le début de la XIVe législature. Les crédits de fonctionnement et d'investissement dédiés aux forces de l'ordre ont en effet constitué une véritable priorité pour le Gouvernement et la majorité parlementaire qui le soutient. Ainsi ont-ils, depuis le printemps 2012, enregistré une hausse à chaque exercice budgétaire, comme en attestent les lois de finances adoptées successivement dès lors, dont il fut rapporteur pour avis de la commission des lois pour les crédits de la mission « sécurités ». Au-delà de la question des effectifs, sur laquelle s'est concentrée une large partie des moyens nouveaux déployés, d'importants efforts ont été réalisés afin de moderniser, de remplacer et de renforcer les outils matériels de la police et de la gendarmerie et de rattraper les retards considérables accumulés sous les deux précédents quinquennats dans ce domaine. Équipements (comprenant des gilets pare-balles adaptés), véhicules, armes de service et munitions ont, dans ce cadre, été l'objet de campagnes successives de renouvellement et de consolidation. Il souhaiterait ainsi avoir connaissance du détail précis des éléments matériels nouveaux déployés à destination des commissariats du département de la Seine-Saint-Denis et plus particulièrement de ceux implantés dans les trois commissariats de la 12e circonscription dont il est le député.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Popelin](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95752

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 mai 2016](#), page 3947

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)